

<b>Nom de famille</b>	
<b>Prénom de Monsieur</b>	<b>Prénom de Madame</b>
<b>Né le</b>	<b>Née le</b>
<b>Courriel</b>	<b>Courriel</b>
<b>Tél. mobile</b>	<b>Tél. mobile</b>
<b>Tél. fixe</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Code Postal</b>	<b>Commune</b>

Nombre d'enfants	
Nombre d'enfants mineurs au 31 décembre de cette année	
Enfants morts pour la France	
Enfants handicapés majeurs à charge	

Enfants	Prénom	né le
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Je règle ma cotisation:

**normale**  **30 €**  
 de soutien  ..... €  
 réduite  ..... € (mini 2€)

M'envoyer le « **reçu fiscal** », qui me permettra de bénéficier de la réduction de l'impôt sur le revenu : **OUI / NON**

Pour :	30 € versés, reste à la charge de la famille après abattement de 66% :	10,20 €
	50 €	17,00 €
	100 €	34,00 €

Chers amis,

L'adhésion de votre famille à l'AFC permettra de soutenir notre association et nos actions. Nous vous en remercions.

En ces périodes où les familles recherchent à être plus entendues par les pouvoirs publics, adhérer aux AFC est le meilleur moyen d'agir, même si votre disponibilité pour nos actions locales est faible.

Le reçu fiscal permet à ceux qui payent l'impôt sur le revenu d'avoir une décote importante. Les cotisations de soutien permettent à l'association de présenter une tarification réduite pour les familles disposant de peu de ressources.

Enfin, le règlement de l'UNAF impose de ne confier ses voix qu'à une seule association. Au cas où vous adhérez à plusieurs associations familiales, vous recevrez un courrier de l'UDAF vous demandant de choisir. Nous vous proposons de donner votre voix à notre AFC. C'est nous encourager dans les actions entreprises, c'est aussi promouvoir la famille à travers **le seul mouvement, au sein de l'institution familiale française (UNAF et UDAF) à rappeler ouvertement les principes chrétiens fondant la famille et la société.**

Isabelle Danzel d'Aumont  
Présidente de l'AFC de Château-Thierry

Rédigez votre chèque au nom de : AFC de Château-Thierry

La loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous permet d'exercer vos droits d'accès, de suppression ou de rectification des données vous concernant dans notre fichier au siège de l'association.

De plus, si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée ou cédée, hors du mouvement AFC, cochez la case

Le montant de mon versement comprend l'abonnement à « **La Vie des AFC** » pour 5,60 €. Je ne désire pas être abonné

**Bulletin à renvoyer à :**

M. Georges FRAEYMAN, 1 4 rue de Vareilles 02210 LATILLY